

Mesdames, Messieurs les Elus,

Nos réunions de Bureau communautaire ont repris depuis le 16 avril dernier en audioconférence et nous avons pu avoir des échanges denses avec mes collègues autour des sujets urgents liés à la gestion de crise. Outre la situation institutionnelle locale, l'organisation des services communautaires et le calendrier budgétaire, l'une des questions les plus importantes porte sur les aides aux entreprises du Roumois. Notre tissu économique est évidemment touché de plein fouet par la crise. J'ai pu proposer des différés de paiements de loyers à celles qui occupent nos locaux, Christine Van Duffel a recensé et communiqué la liste des producteurs locaux et j'en profite pour saluer cette excellente initiative, mais il faudra aller beaucoup plus loin car nous ne pouvons pas rester indifférents au sort des commerçants, des artisans et des TPE qui ne bénéficient pas du Fonds National de Solidarité (FNS) mis en place par l'Etat et la Région. Ces petites entreprises représentent la base de notre économie locale. Dans le cadre d'un partenariat, nous avons l'opportunité de participer à un dispositif destiné aux entreprises de moins de 2 salariés. Sachons saisir cette opportunité d'agir concrètement pour l'activité et l'emploi local. Prenez soin de vous et de vos proches. Très chaleureusement.

Benoît GATINET

Président de la Communauté de Communes Roumois Seine

IMPULSION RELANCE NORMANDIE

Soutenir l'économie locale

La Région Normandie et les EPCI normands lancent un nouveau dispositif pour soutenir l'économie régionale mise à mal par la crise du Covid-19. Baptisé « Impulsion Relance Normandie », ce nouveau dispositif permettra aux acteurs économiques locaux qui ne peuvent prétendre à une aide du FNS (TPE, commerçants, artisans et autres indépendants de 0 à 2 salariés) de bénéficier d'une subvention d'un montant de 1000 ou de 1500 euros, financée à hauteur de 40 % par la Région et de 60 % par les EPCI.

Y seront éligibles :

- les TPE, commerçants, artisans et autres indépendants comprenant de 0 à 2 salariés, qui n'auront pas bénéficié du Fonds national de solidarité (FNS) ni du soutien du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants ;
- les TPE qui ont perdu au moins 40% de leur chiffre d'affaire en avril 2020 par rapport à avril 2019 (contre au moins 50 % pour le FNS) ;
- les TPE créées depuis moins d'un an, y compris celles créées très récemment (contrairement au FNS). Sera ainsi prise en compte la reprise d'entreprises récentes (rachat de fonds de commerce) quelle que soit la date de reprise (le justificatif de perte de CA se fera sur le CA du prédécesseur).

195 entreprises artisanales et commerciales sont éligibles sur notre territoire à ce fonds d'aide financière. Cela représente une aide de 244.000 € dont 146.000 € seraient pris en charge par la Communauté de Communes Roumois Seine.



RÉGION
NORMANDIE

DERNIÈRES ORDONNANCES

Fonctionnement des institutions

Plusieurs ordonnances ont été publiées le 15 avril dernier pour l'aménagement horaires des agents territoriaux :
[Ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
[Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire](#)



PROJET Animations à distance pour les vacances de Printemps



Les équipes Petite Enfance, Enfance Jeunesse bouillonnent d'idées et d'initiatives en cette période de vacances scolaires confinées. Afin de maintenir un lien avec les enfants et les familles du territoire, de nombreux tutoriels, fiches d'activités manuelles ou sportives sont réalisés et mis en ligne sur le site internet de Roumois Seine en page "Téléchargements" depuis le 14 avril.

Quotidiennement au cours des vacances de Printemps petits et grands peuvent apprécier les idées de leurs animateurs qui confectionnent également des vidéos comme de la lecture de contes, de recettes de cuisine, etc...

Ces activités mises en lignes ont été parfois réalisées avec les enfants accueillis lors de la session d'avril pour les familles des professions prioritaires pour la crise sanitaire.

Les vidéos sont en ligne sur la chaine [You Tube de Roumois Seine](#).



INITIATIVES COMMUNES



A la Trinité de Thouberville

« Nous disposons d'un fichier des personnes de plus de 66 ans pour notre commune. Nous appelons régulièrement, depuis le début du confinement, les personnes seules ou fragiles, soit directement soit auprès des personnes qui s'occupent d'elles, pour nous assurer de leur état et de leur approvisionnement. Par ailleurs, nous avons créé il y a quelques mois, sur la base du volontariat, un fichier des téléphones portables des habitants de la commune ce qui nous permet de leur transmettre les informations importantes sous forme de SMS. » souligne Jacques Dorléans, maire.

A Aizier

Le restaurant « Le Relais des Chaumières » a adapté son activité et assure désormais les services de proximité suivants : Restauration traditionnelle à emporter, sur commande, épicerie avec vente de produits locaux, livraison possible

A Valletot

"Dès les premières semaines, nous nous sommes rendus chez de nombreuses personnes (dont les plus âgées et les plus isolées) afin de savoir si elles n'avaient pas de problème de santé, si elles avaient besoin de produits de premières nécessités et délivrer des attestations de sortie si besoin. Afin d'éviter tous contacts, nous avons affiché à la mairie les numéros de téléphone portable de M. Le Maire et ses adjoints ainsi que l'adresse mail de la mairie qui est consultée tous les jours. A ce jour, le C.C.A.S et la Charité sont aussi présents et sont intervenus pour aider une personne en situation de précarité." Dominique Levasseur, adjoint au maire.

A Tocqueville

"Nous prenons régulièrement des nouvelles par téléphone des personnes vulnérables de la commune puis nous avons fait le tour de la commune en voiture tous les jours.

Tous les habitants ont mon numéro de téléphone portable pour me joindre à tout moment. Le secrétariat de Mairie est assuré par télétravail, donc tous les mails sont traités comme d'habitude." indique Alain Tardif, maire.

